

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE
ASSOCIATION CoDA France, 99 rue de Prony 75017 Paris

Le dimanche 14 janvier 2018, l'association «Co-Dépendants Anonymes» s'est réunie en assemblée générale sur convocation du groupe CoDA du dimanche (15h00 rue St Roch Paris)

Sont présentes les personnes suivantes :

Tes I	Emmanuelle K	Vicki C
Marie Sophie J	Sophie LESSARD	Sarah Joan L
Amal S	UNY Françoise	Jean Guy BOUCHARD

Est désignée en qualité de président de séance: Vicki C, membre CoDA qui modère les débats

Le président de séance rappelle l'ordre de jour :

Election du président (e) et désignation du siège social de l'association

Le président met aux voix les résolutions suivantes :

1ère résolution - Election du bureau

Est nommée en qualité de Présidente : Sophie LESSARD
Est nommé en qualité de Président suppléant : Jean-Guy BOUCHARD
Est nommée en qualité de Trésorière: Laurence PASQUINI
Ceux ci déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées. Ils exerceront leurs fonctions conformément aux statuts et aux dispositions légales.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2ème résolution - Statuts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3ème résolution - Adresse du siège social

Le siège social de l'association est fixé à : CODA France - 99 rue de Prony - 75017 - PARIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4ème résolution - Cotisation [voir ARTICLE 7 des statuts - Ressources]

Les statuts de l'association prévoient que « Il n'y a aucune obligation pécuniaire pour faire partie de l'Association. Celle-ci doit subvenir à ses charges grâce aux participations volontaires de ses membres et des groupes CoDA. Elle doit refuser toute contribution financière de personnes ou organismes étrangers à l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5ème résolution - procuration (si nécessaire) Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de l'association

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir à *Françoise UNY, 113 rue de Garches 92000 Nanterre* aux fins d'accomplir les démarches nécessaires à la bonne tenue de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

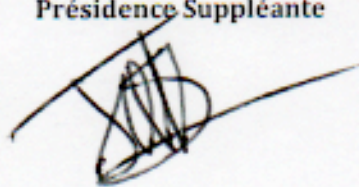
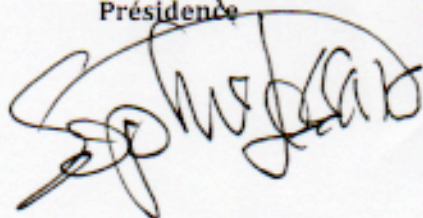
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00

Fait à Paris le 14 janvier 2018

LESSARD Sophie
Présidente

BOUCHARD Jean-Guy
Présidence Suppléante

PASQUINI Laurence
Trésorerie



(autant de signataires que sur les statuts)